

La Journée des banquiers 2023 sous le signe de la responsabilité, de la stabilité et de la cybersécurité

Des banques résilientes et des adaptations institutionnelles pour créer et préserver la confiance dans la place financière

- En réponse aux récents événements, Marcel Rohner, Président de l'Association suisse des banquiers (ASB), estime nécessaire d'adapter le cadre institutionnel, de déstigmatiser l'aide sous forme de liquidités, mais aussi de mettre en place une culture du risque crédible et partagée au quotidien au sein des banques. C'est le seul moyen de préserver la confiance, cet atout majeur en matière bancaire, et de renforcer ainsi la stabilité de la place financière.
- Outre les conséquences des récents événements, la protection contre les cyberattaques était au cœur du programme de la Journée des banquiers 2023. Ce sujet a été examiné dans le cadre d'une table ronde.
- Lors de l'Assemblée générale ont été élus au Conseil d'administration de l'ASB les nouveaux membres suivants: Gabriel Castello, CEO de HSBC Private Bank (Suisse) SA, Marcel Bühler, Président du Conseil d'administration de PostFinance SA, et Thomas A. Müller, Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, qui exercera en outre dorénavant la vice-présidence de l'ASB. Tous les établissements d'importance systémique et tous les groupes de banques sont ainsi à nouveau représentés au Conseil d'administration.

La Journée des banquiers 2023 de l'Association suisse des banquiers (ASB), qui s'est tenue à Schlieren, avait pour sujet phare la cybersécurité. Mais le débat actuel sur la reprise de Credit Suisse par UBS et sur les nécessaires mesures étatiques y a occupé une place tout aussi importante.

Dans ce contexte, Marcel Rohner, Président de l'ASB, a choisi de faire de la confiance dans la place financière le thème central de son allocution présidentielle: «La **confiance** dans une place financière se forge à **trois niveaux**: au niveau du pays, au niveau du système financier et au niveau de chaque banque prise individuellement.» S'agissant du **premier niveau**, le solide capital confiance engrangé par **la Suisse** au fil du temps résulte selon Marcel Rohner de la capacité de performance de l'économie nationale ainsi que de la fiabilité de l'Etat de droit. Cette confiance intacte se manifeste sur la place financière par l'afflux de capitaux étrangers et par des taux d'intérêt réels durablement bas.

Assurer la solidité institutionnelle du système financier

Le **deuxième niveau** où se forge la confiance, le **système financier**, repose sur la solidité et la compétitivité internationale de sa structure institutionnelle ainsi que sur l'indépendance de la banque nationale et de la surveillance des marchés financiers. A propos de cette dernière, Marcel Rohner a plaidé en faveur d'un renforcement pour le cas où l'analyse en cours des événements concernant Credit Suisse confirmerait que si la FINMA avait disposé d'instruments supplémentaires, la crise aurait pu être évitée.

Nécessité de déstigmatiser l'aide sous forme de liquidités...

Compte tenu de la numérisation des marchés de l'information comme des services financiers, la **politique monétaire** – plus spécifiquement sa mise en œuvre sous forme de création monétaire et en particulier le système des réserves minimales – nécessite également des réformes selon Marcel Rohner. En effet, une perte de confiance concernant une banque et les retraits massifs de dépôts en résultant peuvent aujourd'hui se propager à une vitesse sans précédent. Dès lors, comme l'a affirmé Marcel Rohner avec force, «il est extrêmement important d'adapter la **gestion des liquidités** aux nouvelles circonstances. Pour atteindre l'objectif d'une stabilité accrue, il faut parvenir à **déstigmatiser l'aide sous forme de liquidités.**»

... et d'étendre la palette des actifs acceptés à titre de sûretés

La proposition du groupe d'expert.e.s «Stabilité des banques» de fusionner l'octroi de liquidités supplémentaires avec les instruments de politique monétaire ordinaires mérite indéniablement d'être approfondie, selon Marcel Rohner. «Ce serait, après la garantie des dépôts, un **deuxième filet de sécurité**, et il serait financé sur les actifs des banques. Cela concernerait toutes les banques et renforcerait ainsi la stabilité globale du système de manière substantielle.» Comme indiqué dans le rapport du groupe d'expert.e.s, l'**extension de la palette des actifs gageables** conjuguée à la déstigmatisation de l'aide sous forme de liquidités constitue la base requise pour continuer à développer la **réglementation too big to fail** de manière ciblée. «Une banque doit pouvoir être liquidée. La réglementation *too big to fail* peut fonctionner. Mais il faut l'aménager de manière adéquate et il faut aussi le vouloir», a souligné Marcel Rohner.

Nécessité de développer une culture du risque crédible et partagée au quotidien

S'agissant du **troisième niveau** où se forge la confiance, à savoir **chaque banque prise individuellement**, c'est un pilier essentiel et Marcel Rohner a recommandé dans son allocution de se focaliser sur trois aspects: la compétence des banques et la qualité de leurs prestations, la résilience financière et opérationnelle – en tenant compte du rôle majeur que jouera la protection contre les cyberrisques à l'avenir (cf. table ronde) – ainsi qu'une **culture crédible du risque**. Marcel Rohner a souligné l'importance de ce dernier aspect: «L'application et le strict respect des limites et des règles pour toutes les catégories de risque sont le noyau dur d'une culture du risque crédible. A cet égard, en matière bancaire, il n'y a pas d'alternative à la **tolérance zéro.**»

La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, cheffe du Département fédéral des finances, a enchaîné sur le thème de la responsabilité dans son message: «Une place financière forte génère de la prospérité pour la population. Pour cela, la

liberté d'entreprendre est indispensable. Mais cette liberté va de pair avec la responsabilité de conserver une place financière suisse stable, intègre, innovante et interconnectée.»

La cybersécurité au centre de la Journée des banquiers 2023 à Schlieren

Les cyberattaques ne sont plus une menace abstraite, elles se multiplient d'année en année et tout particulièrement dans le secteur financier. Les quatre expert.e.s convié.e.s à la table ronde, à savoir Florian Schütz (NCSC), Marco Wyrsh (Swisscom), Yves Zumwald (Swissgrid) et Alexandra Arni (ASB), ont montré qu'aucune entreprise n'est plus en mesure aujourd'hui de contrer à elle seule une cyberattaque comme l'attaque par déni de service distribué (*Distributed Denial of Service*, DDoS) du 15 juin 2023. Force est de constater que l'infrastructure de la place financière et de la Suisse toute entière dépend d'un petit nombre de prestataires. Aussi est-il essentiel que la collaboration avec ces acteurs fonctionne, mais aussi que les interdépendances et leurs conséquences soient claires. Seule une approche conjointe, institutionnalisée, promet d'être fructueuse. A cet égard, d'importants progrès ont été réalisés au cours des dix-huit derniers mois: l'association Swiss Financial Sector Cyber Security Centre (Swiss FS-CSC), créée en 2022, fait aujourd'hui office de modèle. Toutes les parties impliquées en son sein tirent sur la même corde: banques, entreprises d'assurance, maisons de titres, BNS, SIX, toutes travaillent en étroite coopération avec les autorités compétentes (NSCS, FINMA, SFI). C'est pourquoi il est fondamental aux yeux de l'ASB que le Swiss FS-CSC étoffe encore ses rangs et son Secrétariat.

La Journée des banquiers est la manifestation sectorielle la plus importante de la place financière suisse. Elle se tient annuellement et s'adresse aux membres de l'ASB, aux associations partenaires de cette dernière ainsi qu'aux représentant.e.s des autorités. Cette année, elle a réuni quelque 450 personnalités. L'Assemblée générale de l'ASB en fait partie intégrante.

Changements au sein du Conseil d'administration de l'ASB

Lors de l'Assemblée générale de l'ASB réunie ce jour, Gabriel Castello, CEO de HSBC Private Bank (Suisse) SA, Marcel Bühler, Président du Conseil d'administration de PostFinance SA, et Thomas A. Müller, Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse société coopérative, ont été élus au Conseil d'administration de l'ASB. Thomas A. Müller exercera en outre dorénavant, [comme annoncé précédemment](#), la vice-présidence de l'ASB. **Tous les établissements d'importance systémique et tous les groupes de banques** sont ainsi à nouveau représentés au Conseil d'administration de l'ASB.

Contact Médias

Monika Dunant

Responsable Gestion des
thèmes & Media Relations

+41 58 330 63 95

**Deborah Jungo-
Schwalm**

Responsable de la
Communication

+41 58 330 62 73